

France-Marseille: Refuse and waste related services

OJ S 127/2021 05/07/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Postal address: 58 boulevard Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13007

Country: France

Contact person: Territoire du Pays d'Aix — direction commande publique

E-mail: ld-direction-marches.paysdaix@ampmetropole.fr

Telephone: +33 488788800

Fax: +33 488788808

Internet address(es):Main address: <https://ampmetropole.fr>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Métropole Aix-Marseille-Provence

Postal address: CS 40868

Town: Aix-en-Provence Cedex 01

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13626

Country: France

Contact person: Territoire du Pays d'Aix — direction de la commande publique

E-mail: ld-direction-marches.paysdaix@ampmetropole.fr

Telephone: +33 488788800

Fax: +33 488788808

Internet address(es):Main address: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Établissement public de coopération intercommunale

I.5. Main activity

General public services

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Exploitation et surveillance des déchèteries: Les Pennes-Mirabeau, Vitrolles et centre de transfert Vitrolles

Reference number: 72210171

II.1.2. Main CPV code

90500000 Refuse and waste related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché a pour objet l'exploitation et la surveillance des déchèteries situées aux Pennes-Mirabeau, Vitrolles et centre de transfert de Vitrolles.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 2 318 181,82 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services, 90512000 Refuse transport services, 90530000 Operation of a refuse site

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Déchèteries des Pennes-Mirabeau, Vitrolles et centre de transfert Vitrolles.

II.2.4. Description of the procurement

L'exploitation des déchèteries comprend:

- l'accueil;
- la prise en charge des déchets autorisés par le règlement de la déchèterie;
- le transport des déchets vers les sites de traitement ou d'élimination (excepté pour les DDS, les D3e, le mobilier, les néons/ampoules et les piles usagées);
- la surveillance des sites.

Le titulaire bénéficiera d'une période de préparation pour organiser son service. La date effective de démarrage des prestations sera précisée sur le premier (1er) bon de commande et sera fonction de la date d'échéance du marché en cours: 15.9.2021.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 20

Price - Weighting: 80

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 2 318 181,82 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

La durée du marché est de 24 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible une fois à l'expiration de la période initiale pour une période identique (24 mois) par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 48 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Le marché est composite:

- partie fixe, le marché est traité prix global et forfaitaire;
- partie variable, accord-cadre à bons de commande et à prix unitaires définis dans le bordereau des prix unitaires.

Seuil minimal sur 24 mois: 1 500 000 EUR TTC y compris la partie globale et forfaitaire.

Seuil maximal sur 24 mois: 3 500 000 EUR TTC y compris la partie globale et forfaitaire.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les déclarations, certificats et attestations prévus aux R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel):

- une lettre de candidature (sur papier libre ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché. Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire;
- une déclaration sur l'honneur (sur papier libre ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Pour chacun des membres du groupement éventuel:

- conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 29.3.2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est

autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur;

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre ou DC2).

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Pour chacun des membres du groupement éventuel: apporter d'autres moyens de preuve que les renseignements ou documents suivants:

- liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années;
- déclaration indiquant les moyens matériels annuels du candidat;
- documents aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle:
 - un récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de transport par route des déchets;
 - un agrément relatif à l'exercice d'activités privées de sécurité en application de l'article L. 612-6 du code de la sécurité intérieure, livre VI, pour la partie relative à la sécurité et à la vidéosurveillance ou un certificat délivré par le CNAPS (Conseil national des activités privées de sécurité) rattaché au ministère de l'intérieur;
 - ou tout autre certificat ou agrément équivalent pour les entreprises nouvellement créées, le candidat pourra fournir, comme «preuve par équivalence», tous les éléments susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (humains, techniques, financiers) pour assurer les prestations. L'acheteur appréciera le caractère suffisant ou non des documents présentés.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Le titulaire devra se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant du marché telles qu'elles découlent de l'avenant n° 42 du 5.4.2012 annexé à la convention collective nationale des activités du déchet du 11.5.2000. Cette annexe détermine les catégories de personnels visés et précise les conditions de leur transfert. Pour rappel, cette convention collective nationale a été étendue par arrêté du 5.7.2001 à l'ensemble des entreprises comprises dans le champ d'application de la convention susvisée. Les éléments de détail sont donnés dans les annexes au Règlement de la consultation (RC) relatives au personnel (masse salariale).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 02/08/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 03/08/2021 Local time: 09:00

Place:

Aix-en-Provence.

Information about authorised persons and opening procedure: La date et l'heure d'ouverture des offres sont données à titre indicatif. La séance d'ouverture des plis n'est pas publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:
2025.

VI.3. Additional information

La consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles R. 2124-1 et suivants du code de la commande publique. Les critères de sélection des candidatures sont les capacités financières, techniques et professionnelles des candidats, liées et proportionnées à l'objet du marché. Les candidatures sont examinées au vu des éléments demandés aux articles III.1.2 à III.1.3 du présent avis d'appel public à la concurrence. Le critère prix sera apprécié au regard de la somme du montant indiqué dans le Détail quantitatif estimatif (DQE) et du montant global et forfaitaire inscrit dans l'Acte d'engagement (AE). La valeur technique sera appréciée au regard des éléments contenus dans le mémoire technique sur la base des deux (2) sous-critères indiqués dans le Règlement de consultation (RC):

— sous-critère 1 (70 %): la pertinence de l'organisation et adéquation des moyens humains et matériels mis en œuvre pour:

— assurer un fonctionnement optimal les samedis et dimanches et en période de pointe sur la déchèterie;

— assurer la continuité du service;

— garantir l'ouverture du site dans le respect des horaires en cas de défaillance des moyens prévus;

— sous-critère 2 (30 %): la qualité des dispositifs mis en place et des dispositions prises pour faciliter au pouvoir adjudicateur la mesure et le contrôle des résultats de l'exploitation des sites:

— gestion des entrées et mouvements des bennes;

— suivi des véhicules, pesées embarquées, fiches qualité et sécurité.

L'envoi ou la remise des offres se fait exclusivement par voie électronique à l'adresse internet mentionnée au I.3) du présent avis. Lors du téléchargement du DCE, les candidats sont expressément invités à communiquer les coordonnées d'une personne physique et son adresse électronique afin qu'ils soient informés, en cours de consultation, des éventuelles erreurs matérielles, rectifications ou compléments d'information apportés au DCE initial.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Préfecture de région PACA — Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (Cciral)

Postal address: boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Country: France

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord-cadre par la personne publique. À partir de la signature de l'accord-cadre ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative);

— un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551.13 du code de justice administrative au plus tard le 31^e jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat;

— un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation;

— tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des

secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'État, Ass., 4.4.2014, «département de Tarn-et-Garonne», n° 358994).

Mission de conciliation: le tribunal administratif Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Tél. +33 491134813.

Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché: comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique: préfecture de région, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20, tél. +33 484354000.

Adresse internet: <http://www.paca.pref.gouv.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

30/06/2021